#### EDF BRANCHE ÉNERGIES

CENTRE NATIONAL D'ÉQUIPEMENT NUCLÉAIRE



Le:

Réf: ECEIG040228

**DÉPARTEMENT: INGENIERIE D'ETUDES** INSTALLATION GENIE CIVIL **SERVICE** 

Rédacteur(s): CRAVINHO-CALVARESI A.

Nbre de pages : 10

Domaine d'Application: EPR - ETUDES DE RADIOPROTECTION

Nbre d'annexe(s): 3

Titre:

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET **RADIOPROTECTION EPR** 

IMPUTATION E230/005801/ECCNEN-INST-C IND. **ECEIG040228** 

CLASSE/

NOTE DE REVUE

Type de document :

Domaines (mots-clés): EPR - RADIOPROTECTION - DEUXIEME REVUE DE PROJET

Résumé : Cette note constitue à l'indice A le dossier préparatoire de la deuxième revue de projet sur les

études de radioprotection de la tranche EPR du printemps 2004.

Archivage: Long	Support: Micro on -e	COPYRIGHT EDF 2004
Accès libre	Document public	
X Accès E.D.F.	• Ne peut être transmis à l'extérieur d'EDF que par un Chef de Service.	
Dif. Restreinte	<ul> <li>L'initiateur établit une liste explicite des destinataires. Chacun d'eux pe dans sa Direction (sur la base d'une liste explicite).</li> </ul>	eut étendre la diffusion sous sa responsabilité et
Confidentiel	<ul> <li>L'initiateur établit une liste nominative des destinataires. Chacun d'eux étendre la diffusion sans l'accord de l'initiateur.</li> </ul>	x reçoit un exemplaire numéroté et ne peut

EDF BRANCHE ÉNERGIES GNEN - IGC					FICHE DE CONTRÔLE ET DE DIFFUSION Page : 2/10							: 2/10					
Palier: EPR					Centrale : Tranche :						_						
1	Titre	NOT					N DE LA						Nbr		exes: 3	G0402	228
11	Docu	ment in	nporta	nt p	our la	sûreté					(	oui [			NON X		
111	Vé.		on ren cours ectuée		é <b>e</b>					F		DUI [			NON X rification re- ce, société)	nforce	<i>≨e</i>
IV	Prédi	iffusion	forma	alisé	ie OU	<i>'</i> 🗀	NON	X	] au	orès d	de					_	_
	Indice	de	Réd	dact	eur		Vérifi	ica	teur	C	on	trôle h	iéra	archiq	ue Ap	e Approbateur	
	la no			Date		Nom/Visa	—,	Date		Nom/Visa			Date	Date Nom/		Date	
V	Indice A CRAVINH		VARE	10- 19/00/04		4 MA	MALLET O			3/04					ABADIE X		8/04/04
V	Indice B				<u> </u>												
	Indice	Indice C			<u> </u>												
	Indice	D															
	Indice	E															
	D	DA	as		сом	GCI		П	CAO				Π,	AAI-C	IN	TERN	E
	DIE	IGC	cc	$\top$	FSE	MA	oci	П						I.L EPN	IGC : O. MAL S. MARQUES	S. L. VII	NCENT-
	DPN	PDE	IPE	+	ECZ	ECV	GGM	Н		$\vdash$	+		╁┼	SRCM	GENOD , . GILLES		S.
VI	DSG	DRH	DS	$+\!\!+\!\!\!+$	SL			H		-	+	SEPTEN	H	SQR	1		
	DIN	DIN / DRH	DIN	H	DIN / DAPI	DIN /	CNEPE	$\prod$	CIPN	CIDE	N.	CIT	$\dagger \dagger$	СІН	J. TAMA (Cis	t IGC)	
	DIFFU			<del>-</del>			OU NOI	VII	NATIVE	<u>_</u> :			<u> </u>			····	
*	SEPTE FRAM DIN CA CIDEN CNEN CNPE CNEN	EN ATOME AP AMF I /DPN/P de GOI /D/DA /Projet	E-ANP PERE EE LFECH	1 : \ 1 : \	M <sup>me</sup> PEM MM. CA M. PHAM MM. LIE M. FAUM M. DI M MM. AL MM <sup>mes</sup> II	RRIN, M RON, I ACA N HOA EUMON RE AIO ARY, P RLE, D	, CORD MM. VID BRUN, J NG IT, KAN' OUGET EBOOS LONJA	AL OL Y, I	, KAPP .IVET _ARDY BADIE,	LER							

EDF Branche Energies CNEN - IGC	CLASSE / Type de Document : Réf. de Document :	NOTE DE REVUE ECEIG040228	INDICE :	PAGE: 3/10
TITRE DU DOCUMENT :	NOTE DE	PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUI RADIOPROTECTION EPR	E DE PRO	JET

# HISTORIQUE DES ÉVOLUTIONS DE LA NOTE

Indice		Motif	
Α	Première édition		
			····

EDF BRANCHE ÉNERGIES CNEN - IGC CLASSE / Type de Document : Réf. de Document :

NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE :

PAGE: 4/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

# SOMMAIRE

1. OBJECTIFS DE LA REVUE	5
2. ORGANISATION DE LA REVUE	5
3. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE REFERENCE	6
4. CONTEXTE DE LA REVUE	7
4.1 Rappel4.1 Rappel	7
4.2 Orientations données suite à la revue du 02/07/2002	
5. POINTS A EXAMINER AU COURS DE LA REVUE	7
5.1 Rappel et suite des recommandations de la Revue radioprotection du 02/07/02	7
5.2 Benchmarking – Présentation des exigences radioprotection et de la déclinaison du processus radioprotection pour la Finlande	8
5.3 Memento DPN - « Radioprotection - Références applicables aux activités d'ingénierie » - Référentiel des exigences radioprotection à la conception	8
5.4 Terme source	9
5.5 Prévisionnel dosimétrique - Etude des chantiers - Optimisation	9
5.6 Accessibilité BR tranche en fonctionnement	10
5.7 Propreté radiologique	10
5.8 Accessibilité des locaux en fonctionnement accidentel	10
6. RECAPITULATIF DES POINTS A DISCUTER LORS DE LA REVUE	10
ANNEXE 1 : PROGRAMME DE LA REVUE	

ANNEXE 2 :POINT DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE RADIOPROTECTION DU 02/07/2002

**ANNEXE 3: RECAPITULATIF DES POINTS A DISCUTER** 

EDF Branche Énergies CNEN - 16C CLASSE / Type de Document : Réf. de Document : NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE :

PAGE: 5/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

## 1. OBJECTIFS DE LA REVUE

Suite à la revue du 02/07/2002, les objectifs de cette revue sont :

- de faire un point de l'avancement des études, en particulier sur les points durs mis en évidence à la précédente revue
- d'examiner et valider les méthodes d'analyse radioprotection mises en œuvre,
- de valider les orientations à donner pour les études futures.

#### 2. ORGANISATION DE LA REVUE

La revue est prévue dans les conditions suivantes :

Date

printemps 2004

Lieu Salle CNEN RJ 01-02

Salle Horaire

9 h 30 à 17 h 00

Le programme de la revue figure en annexe 1.

Participants:

Président:

DPN

Yves GARCIER

Rapporteur:

CNEN/DIE/IGC

A. CRAVINHO-CALVARESI

Secrétaire :

DPN

G. LIEUMONT

Membres du Jury:

**SEPTEN** 

Mme PERRIN - M. VIDAL

DPN

MM. FERRY - CORDIER - GUERS

-KANY

CNPE DE GOLFECH

M. FAURE

CNEN/D

M. DI MAIO

CNEN/Projet EPR

MM, ALARY - POUGET-ABADIE -

**BELLINI** 

Invités:

FRA-ANP

MM. CARON - BRUN - JOLIVET

DIN

M. BARRAS

**CIDEN** 

M. PHAN HOANG

SEPTEN

Mme ANDRIEU - M. KAPPLER

**CNEN** 

SOFINEL

Mmes IRLE - GUYARD - M. MALLET

MM. VIALARD - LONJARET

EDF Branche Évergies CNEN - LGC CLASSE / Type de Document : Réf. de Document :

NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE :

PAGE: 6/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

## 3. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE REFERENCE

- [1] Note B. FOUREST « Politique radioprotection pour l'EPR » 22/05/2001
- (2) « Plan Qualité de conception applicable aux études effectuées par le service Installation Génie Civil dans le domaine de la radioprotection pour l'EPR dans le cadre de la 1<sup>ère</sup> phase des études détaillées » - ECEIG/990068C
- [3] « Radioprotection : Doctrine, méthodologie et documents de référence » ENSN-/0100309A
- [4] Note SEPTEN ENSN/020732A Prel « Radioprotection Références applicables aux activités d'ingénierie »
- [5] CCE 1202 « Documents de référence radioprotection »
- [6] Note ECEIG021455 ind. A « Référentiel des exigences radioprotection »
- [7] « Note de synthèse sur le terme source EPR utilisé pour les calculs de radioprotection (en fonctionnement normal)» ECEIG011586A
- [8] Note ECEIG020362 ind. A « Méthode utilisée pour l'estimation de la dose EPR »
- [9] Groupe de travail « Accès en fonctionnement » « Conclusions of the RB accessibility working group » D4002-92-03/CN051LMT-14/03/2003
- [10] Note ECEIG011337 ind. A « Note d'hypothèses concernant les aspects radioprotection »
- [11] Note ECEIG020626 ind. A « Personnel exposure in French and German nuclear power plants during maintenance works (French and German experience feedback)
- [12] Note ECEIG021077 ind. A « EPR estimate of personnel exposure for maintenance works outside the reactor building »
- [13] Note ECEIG021446 ind. A "EPR Accessibility of the reactor building during operation"
- [14] Note ECEIG020004 ind. A « Note de radioprotection Classification des systèmes et des locaux hors BR »
- [15] Note ECEIG040182 ind. A « Accessibilité post-accidentelle aux compartiments dédiés au système EVU en cas d'accident de fusion du cœur »
- [16] Note d' Exigences RP de la part de DPN D4002.92-02/CN104 indice 0
- [17] Note ENSNEA030048 « EPR -Définition de zones de tri et de stockage temporaire de déchets »
- [18] Chapître 12 du Rapport Préliminaire de Sûreté.

CLASSE / NOTE DE REVUE
Type de Document :
Réf. de Document : ECEIGO40228

INDICE :
A PAGE: 7/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

### 4. CONTEXTE DE LA REVUE

#### 4.1 RAPPEL

Le contexte réglementaire et environnemental en matière de radioprotection dans lequel se déroulent les études détaillées de l'EPR diffère de celui des précédents paliers.

Partant d'une situation où la radioprotection ne constituait pas un des objectifs structurant des études, celle-ci devient un des critères majeurs de conception à placer au même niveau d'exigence que les exigences liées à la sûreté.

### 4.2 ORIENTATIONS DONNEES SUITE A LA REVUE DU 02/07/2002

Il convient maintenant en particulier de :

- s'inscrire dans le cadre d'une démarche d'optimisation des doses,
- justifier la phase d'optimisation
- préparer le GP EPR suite à la réunion de cadrage de février 2004 qui a mis en exergue les points suivants :
  - méthodologie et critères d'évaluation de l'efficacité des différentes options retenues,
  - analyse de la pertinence et de la suffisance des activités non programmées,
  - prise en compte du Rex d'exploitation,
  - ambition des objectifs.

Par ailleurs, un des objectifs du projet est de faire apparaître l'EPR comme une centrale en progrès par rapport aux précédents paliers et donc en particulier sous l'angle radioprotection.

# 5. POINTS A EXAMINER AU COURS DE LA REVUE

# 5.1 RAPPEL ET SUITE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE RADIOPROTECTION DU 02/07/02

La première revue radioprotection du 02 juillet 2002 a émis des recommandations.

Certains points ont pu évoluer favorablement :

- établissement d'un prévisionnel dosimétrique,
- lancement des études d'optimisation des chantiers,
- prise en compte du concept one room/two rooms.

D'autres nécessitent des études complémentaires :

- la protection neutronique autour du puits de cuve,
- l'accessibilité post-accidentelle.

La prise en compte actuelle de ces recommandations est fournie en Annexe 2.

Présentation: CNEN/IGC.

INDICE: **EDF** CLASSE / NOTE DE REVUE Type de Document : **BRANCHE ÉNERGIES** PAGE. Α ECEIG040228 CHEN - ISC Réf. de Document : 8/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

# 5.2 BENCHMARKING - PRESENTATION DES EXIGENCES RADIOPROTECTION ET DE LA DECLINAISON DU PROCESSUS RADIOPROTECTION POUR LA FINLANDE

Dans le cadre du plan radioprotection de la DIN 2004 - 2006, il est demandé de positionner EPR en terme de performances radioprotection par rapport aux autres projets récents : AP 1000 et Advanced P Japon.

En particulier, les objectifs de conception EPR sont à comparer aux objectifs des deux projets cités. La présentation fera le point du benchmarking qui a pu être fait à ce jour.

L'aspect radioprotection de l'EPR Finlande sera exposé, en particulier les objectifs fixés à la conception et la déclinaison du processus dans les études. Présentation : SEPTEN.

Point à discuter : Si certaines exigences sont différentes de celles de l'EPR France, il sera intéressant de cibler ces différences et de déterminer l'impact qu'elles sont susceptibles d'entraîner sur les études EPR France.

# 5.3 MEMENTO DPN - « RADIOPROTECTION - REFERENCES APPLICABLES AUX ACTIVITES D'INGENIERIE » - REFERENTIEL DES EXIGENCES RADIOPROTECTION A LA CONCEPTION

#### Mémento DPN

Le Mémento de la radioprotection en centrale nucléaire est destiné à fournir à l'ensemble des intervenants du parc de centrales nucléaires d'EDF des informations générales et pratiques relatives à la radioprotection. Ce document reflète la politique du parc en matière de radioprotection et rappelle les principes de base sur lesquels se fondent les procédures et les règles. Présentation: DPN.

# Note de doctrine SEPTEN : « Radioprotection - Références applicables aux activités d'ingénierie »

Le but est d'exposer la doctrine DIN en terme de prise en compte de la radioprotection à la conception. Ce document définit la démarche Radioprotection pour les études d'Ingénierie du parc en exploitation, des paliers futurs et de la déconstruction. Son objectif est d'identifier les exigences réglementaires, complétées des exigences internes à l'entreprise relatives à l'optimisation de la Radioprotection, à l'évaluation prévisionnelle dosimétrique, au suivi et au REX. De plus, il décline les documents du Référentiel Radioprotection de la DPN applicables à la DIN dans le cadre des activités sur site.

Présentation : SEPTEN.

#### Référentiel des exigences radioprotection à la conception

Le but est de présenter le Référentiel des exigences radioprotection à la conception (RERPc) qui est la déclinaison de la doctrine SEPTEN pour EPR (CCE 1202 et note « Radioprotection - Références applicables aux activités d'ingénierie ») et de valider cette note.

Présentation: CNEN/IGC.

Point à discuter : La Revue devra valider le RERPc.

INDICE: CLASSE / NOTE DE REVUE FDF Type de Document : **BRANCHE ÉNERGIES** PAGE: Α ECEIG040228 CHEN - ICC Réf. de Document : 9/10 NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET TITRE DU DOCUMENT:

**RADIOPROTECTION EPR** 

#### **5.4 TERME SOURCE**

#### Présentation et justification du terme source PSAR

Le choix du terme source est l'élément principal qui conditionne les débits de dose.

Le terme source du Basic Design Report BDR, qui avait été établi de manière harmonisée au cours des études de Basic Design, a finalement été retenu comme référence pour le Rapport de Sûreté préliminaire PSAR. Depuis cette décision, un certain nombre de facteurs conduisant à préciser ce terme source sont intervenus :

- le choix définitif du matériau des tubes GV, suite à la revue sur les matériaux tubes GV où le Jury a recommandé de mettre en œuvre une solution avec des tubes en Inconel 690, en rappelant l'importance de la réduction des stellites,
- ce terme source a fait l'objet d'une analyse par le SEPTEN en regard du REX des tranches.

Au cours de la revue, il sera présenté la démarche de justification qui permet le maintien du terme source du BDR.

Présentation: FRA ANP.

### Dispositions prises à la conception pour diminuer le terme source

Une présentation des conclusions de la revue stellites qui a eu lieu début 2004 sera faite sur les aspects diminution de l'utilisation des stellites.

Présentation: CNEN/MA.

Point à discuter : La revue doit confirmer la pertinence de la justification du terme source et la prise en compte de la diminution des stellites, pour les calculs de débits de dose.

#### 5.5 PREVISIONNEL DOSIMETRIQUE - ETUDE DES CHANTIERS - OPTIMISATION

#### Prévisionnel dosimétrique

Les études détaillées ont fait l'objet d'une première évaluation du prévisionnel dosimétrique de la tranche EPR. Cette évaluation a été principalement bâtie de manière analytique (méthode ascendante) pour le Bâtiment Réacteur en remontant les doses issues des principaux chantiers de maintenance. Elle s'appuie sur les données collectées dans le cadre du contrat FRAMATOME/EDF (base de données DOSIANA).

Pour les chantiers hors BR, une approche plus globale a été utilisée dans la mesure où le REX n'était pas suffisamment précis pour des études de conception.

Présentation : CNEN/IGC pour le hors BR et le remontage global du prévisionnel / FRA ANP pour le BR.

#### Etude des chantiers - Optimisation

A partir de la doctrine SEPTEN, une note de méthodologie a été élaborée et sera présentée. Basée sur cette note, des études d'optimisation ont été réalisées ; 2 études seront présentées lors de la Revue, une concernant le chantier « protections biologiques », l'autre le chantier « calorifuges ». A partir de ces exemples, l' organisation à mettre en place pour le retour sur conception sera présentée.

Présentation : SEPTEN, CNEN/IGC pour le hors BR et FRA ANP pour le BR.

Point à discuter : L'évaluation du prévisionnel doit être analysée et validée. Par ailleurs, la méthode retenue pour les études d'optimisation hors BR et celle retenue pour les chantiers BR devront être validées ainsi que le retour sur la conception.

INDICE: EDF CLASSE / NOTE DE REVUE Type de Document : rranche énergies PAGE: Α ECEIG040228 Réf. de Document : CHEN-ICE 10/10

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET **RADIOPROTECTION EPR** 

## 5.6 ACCESSIBILITE BR TRANCHE EN FONCTIONNEMENT

L'accessibilité du BR en fonctionnement est une des hypothèses fondamentales du projet. Elle participe à la disponibilité de la tranche. Cette accessibilité est conditionnée par la maîtrise des doses reçues.

Un Groupe de Travail a émis des conclusions sur les conditions d'accès, qui seront présentées.

Pour garantir certaines conditions de cet accès, une étude a conduit à proposer une installation type « two rooms ».

Présentation : Rappel des exigences : DPN - Aspects exposition interne : SOFINEL.

Une étude concernant la protection neutronique au niveau du puits de cuve doit être menée. FRA ANP présentera la solution adaptée permettant d'obtenir des débits de dose neutron suffisamment bas pour un accès en fonctionnement (2.5 microSv/h en débit de dose neutron).

La solution proposée pour la protection neutronique a été validée lors de la Revue « Points durs installation ». Elle doit toutefois être confirmée par les études détaillées d'installation et de calculs neutroniques, tout en prenant en compte l'étude de ventilation du puits de cuve (Recommandation 11 de la Revue « Points durs installation »). Présentation: FRA ANP.

Point à discuter : Le reste à faire pour valider les dispositions retenues doit être validé.

#### 5.7 PROPRETE RADIOLOGIQUE

Se basant sur la DI 104, une note SEPTEN a été élaborée pour décrire la gestion des déchets et la définition d'un zonage déchets pour EPR. L'application proposée pour EPR sera présentée. Présentation : SEPTEN et CNEN/IGC.

Point à discuter : L'approche présentée pour EPR doit être consolidée.

#### 5.8 ACCESSIBILITE DES LOCAUX EN FONCTIONNEMENT ACCIDENTEL

#### Terme source accident

Une évaluation des doses associées au fonctionnement accidentel est nécessaire. Cela suppose la connaissance des activités relâchées correspondantes ainsi que les locaux dans lesquels il est nécessaire

Une méthodologie de détermination du terme source accident sera présentée, à partir du terme source accident FRA ANP défini pour les calculs de conséquences radiologiques.

Présentation : CNEN/IGC.

Point à discuter : La revue doit permettre la validation de cette méthodologie qui sera appliquée pour l'ensemble des études d'accessibilité post-accidentelle.

#### **Etude CHRS**

Les conditions d'accessibilité post-accidentelle aux compartiments dédiés au système d'EVacuation Ultime de la chaleur (EVU) ont été examinées. Au vu des premiers résultats, il est nécessaire de concevoir et d'installer un système de rinçage des composants CHRS. Cette étude doit être poursuivie, conformèment à la recommandation 10 de la revue « Points durs installation » par le calcul des niveaux d'exposition dans les compartiments dédiés au système EVU.

Présentation: CNEN/IGC.

Point à discuter : Le reste à faire doit être validé.

#### 6. RECAPITULATIF DES POINTS A DISCUTER LORS DE LA REVUE

Le récapitulatif des points à discuter est présenté en Annexe 3.

CLASSE / NOTE DE REVUE
Type de Document :
Réf. de Document : ECEIG040228

INDICE : ANNEXE 1
PAGE: 1/2

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

# **ANNEXE 1**

# **PROGRAMME DE LA REVUE**

**OBJET:** 

2EME REVUE DE PROJET EPR-RADIOPROTECTION

**DATE**: Vendredi 19 mars 2004 **HEURE**: 09 H 30 - 17H 00

LIEU: CNEN-MONTROUGE SALLE: RJ 1-2

# ORDRE DU JOUR : PLAN DE LA REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION INTRODUCTION

1.	Rappel et suite des recommandations de la Revue radioprotection du 02/07/02	CNEN/IGC	30 MN
	1a – Rappel des objectifs 1b – Référentiel (Cf.3) 1c – Terme source (Cf.4) 1d – Méthodologie d'étude des chantiers (Cf.5) 1° – Accessibilité BR en fonctionnement (Cf.6) 1¹ – Classification des locaux 1g – Accessibilité des locaux en phase accidentelle (Cf.8) 1h – Plan du rapport de sûreté		
2.	Benchmarking Présentation des exigences radioprotection et de la déclinaison du processus radioprotection pour la Finlande	SEPTEN FRA-ANP - GMBH	10 MN 15 MN
Pou	r les sujets suivants, présentation du bilan et des études futures.		
3.	Memento DPN - «Radioprotection -Références applicables aux activités d'ingénierie » - Référentiel des exigences radioprotection - Memento DPN - Exigences DIN - RERPc	DPN SEPTEN CNEN/IGC	15 MN 10 MN 15 MN
4.	Terme source - Présentation et justification du TS RPS - Dispositions prises à la conception pour dimínuer le TS (Prise en compte de la revue stellites)	FRA-ANP MA	15 MN 10 MN
5.	Prévisionnel dosimétrique - Etude des chantiers -Optimisation  - BR : Prévisionnel, méthodologie d'étude des chantiers, liste des chantiers étudiés, Optimisation et organisation des études futures  - Hors BR : Prévisionnel, méthodologie, liste des chantiers étudiés, optimisation et organisation des études futures	FRA-ANP CNEN/IGC - SEPTEN	40 MN 40 MN
6.	Accessibilité BR tranche en fonctionnement - Rappel des exigences - Aspects exposition interne - Protection neutronique	DPN CNEN/IGC Y FRA ANP	15 MN 15 MN 15 MN
7.	Propreté radiologique  - Définition des zones de tri des déchets  - Application à l'EPR	SEPTEN CNEN/IGC	10 MN 10 MN
8.	Accessibilité des locaux en fonctionnement accidentel - Terme source accident - Etude CHRS	SEPTEN CNEN/IGC	15 MN 20 MN

**DIFFUSION:** 

PRESIDENT: YVes GARCIER

RAPPORTEUR: A. CRAVINHO-CALVARES!

SECRETAIRE : G. LIEUMONT

JURY: SEPTEN: Mme PERRIN - M. VIDAL - DPN: MM. FERRY - CORDIER - GUERS - VINCENT - KANY

CNEN: MM. DI MAIO - POUGET ABADIE

INVITES: FRA-ANP: MM. CARON - BRUN - JOLIVET - DIN: M. CORACA - CIDEN: M. PHAN HOANG - SEPTEN: Mme ANDRIEU -

M. KAPPLER - CNEN: Mmes IRLE - GUYARD - MM. GILLES -MALLET - SOFINEL: MM. VIALARD - LONJARET

**DIVISION:** DIE/IGC | CADRE PILOTE

**CADRE PILOTE: Arielle CRAVINHO-CALVARESI** 

EDF RRANCHE ÉNERGIES GNEN - IGC CLASSE / Type de Document : Réf. de Document :

NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE :

ANNEXE 2

PAGE: 1/3

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

# **ANNEXE 2**

# POINT DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE RADIOPROTECTION DU 02/07/2002

# - Rappel des objectifs en matière de radioprotection

1. Prenant en compte l'évolution du contexte réglementaire depuis la fin du Basic Design EPR et la volonté d'EDF de montrer les progrès effectués dans le domaine de la radioprotection, le jury propose un objectif de dose collective plus ambitieux que celui initialement prévu. Cet objectif sera un objectif interne au projet. Cette valeur sera utilisée intrinsèquement comme indicateur de progrès et par conséquent doit comprendre <u>l'exhaustívité</u> des doses dans sa détermination. L'objectif global proposé est de 0,4 hSv par tranche et par an moyenné sur trois ans.

(Pilote CNEN)

#### Echéance : immédiat

2. Comme pour l'objectif de dose collective, le jury estime nécessaire de définir un objectif de dose individuelle maximum. Il recommande que cette valeur soit définie à partir d'études de chantiers, après avoir évalué l'impact de sa prise en compte dans la mise en œuvre du processus d'optimisation. Le jury propose comme base d'étude de considérer en première approche, qu'au cours d'un travail fait en zone contrôlée, aucun intervenant ne dépasse 6mSv pendant un arrêt de tranche. (Pilote CNEN)

Echéance : à chaque chantier étudié

#### Référentiel radioprotection

 Le jury recommande que les exigences DPN soient hiérarchisées et classées par ordre de priorité et soient présentées sous une forme de tableau pour permettre un listage efficient de leur prise en compte dans les domaines transverses. (Pilote DPN)

Echéance: septembre 2002

### Terme source

- 4. Le jury recommande de conduire un examen critique du terme source du BDR, au regard du REX parc, de l'évolution de la réglementation et de l'évolution de la conception. Le terme source à retenir pour le RPS sera arrêté au terme d'un bilan.
  - sur la réduction des stellites
- sur la clarification de l'origine de l'Ag110 sur le N4
- sur le choix des matériels et matériaux
- sur la chimie et le mode d'exploitation des tranches

(Pilote CNEN)

Echéance : fin 2002

Note « DPN requirements on radiation protection and

radiological cleanliness ».

Pris en compte comme

objectifs internes dans les

études.

L'analyse du terme source a conduit à retenir le terme source du BDR pour le PSAR sous condition de sa justification par FRA ANP.

Tenue d'une revue "stellites" fin 2003. EDF BRANCHE ÉNERGIES CNEN - IGC CLASSE / Type de Document : Réf. de Document : NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE:

ANNEXE 2 PAGE: 2/3

Α

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

#### Méthodologie d'étude des chantiers

5. Conformément à la demande de l'Autorité de Sûreté, les activités de maintenance à effectuer en arrêt de tranche et tranche en fonctionnement devront être étudiées dans le cadre d'une approche ALARA. Le projet, en concertation avec DPN, proposera pour la phase à venir les chantiers à étudier, sélectionnés parmi les chantiers historiquement connus pour leur appartenance aux chantiers ALARA de DPN.

(Pilote CNEN)

### Echéance: septembre 2002

6. Le projet et Framatome étudieront, à partir des données issues du REX du parc français et allemand, en étroite liaison avec la DPN, un de ces chantiers en mettant en oeuvre une méthode d'optimisation adaptée à la nature de ce chantier. Cette méthode, établie par le SEPTEN, prendra en compte les différents aspects suivants: coûts, durées d'interventions et impact sur la conception. Le jury préconise de montrer l'organisation à mettre en œuvre pour assurer la pérennité de l'optimisation, y compris en exploitation. (Pilote CNEN)

Echéance: fin 2002

Note émise « Estimate of personnel exposure for maintenance works outside the RB »

Méthode présentée dans la note 7N « Radioprotection – Références applicables aux activités d'ingénierie » + Note CNEN « Méthode utilisée pour l'estimation de la dose EPR »

Pérénnité de l'optimisation : Les notes d'optimisation sont émises selon un processus itératif permettant la pérennité de l'optimisation.

#### Accessibilité BR en fonctionnement

- 7. L'accessibilité au bâtiment réacteur tranche en marche (7 jours avant et 3 jours après l'arrêt de tranche) est une condition essentielle au respect de la durée d'arrêt de tranche de 16 jours. Le jury a noté les difficultés d'accessibilité dues en particulier au risque de contamination et d'irradiation du personnel. Il recommande que :
- Un groupe de travail, regroupant des représentants du CNEN, de DPN, des GU, un médecin et un ergonome, définisse les conditions d'accessibilité et de travail en fonctionnement normal. (Pilote DPN)

#### Echéance: octobre 2002

 Le projet EPR examine les modifications éventuelles de conception des systèmes et de l'installation qui permettraient de faciliter cette accessibilité et d'en réduire les risques.

(Pilote CNEN)

Echéance : janvier 2003

- Le groupe de travail a émis ses conclusions « Conclusions of the RB accessibility working group »
- Etude réalisée (installation et radioprotection), qui a conduit à retenir l'option 2rooms.
- Etude de la protection neutronique à réaliser par FRA ANP.

#### Classification des locaux

8. Le jury recommande l'élaboration d'un document de doctrine par le SEPTEN. Ce document, établi en liaison avec la DPN, explicitera les critères à utiliser par le projet EPR en vue d'une simplification du « zoning » lors de la prise en compte de la directive Euratom 96/29 sur le document « rapport préliminaire de sûreté – chapitre 12». (Pilote CNEN).

Echéance: octobre 2002

 Une définition de zones de tri et de stockage temporaire de déchets doit être établie, ainsi qu'une définition de zones contaminables et non contaminées en lien avec les doctrines DPN.
 (Pilote SEPTEN). Courrier 7N du 20/05/03 « toute anticipation des évolutions réglementaires dans les études ne peut être engagée que sous la responsabilité du Projet EPR »

7N a réalisé une note « EPR -Définition de zones de tri et de stockage temporaire de déchets » à partir de la DI104.

EDF Branche énergies CNEN - IGC CLASSE / Type de Document : Réf. de Document :

NOTE DE REVUE

ECEIG040228

INDICE :

ANNEXE 2

PAGE: 3/3

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

Echéance: fin 2002

#### Accessibilité des locaux en phase accidentelle

10. Le jury recommande que les conséquences sur les aspects radioprotection et de propreté radiologique en phase post-accidentelle soient examinées. A cet égard, il recommande que le terme source accident soit repris afin d'examiner les conditions d'accessibilité et de maintenance dans les différents locaux. (Pilote SEPTEN)

Echéance : octobre 2002

11. Le jury recommande de définir les dispositions de conception permettant la maintenance du CHRS. (Pilote CNEN)

Echéance: juin 2003

- Le terme source préconisé par 7N est celui utilisé pour les conséquences radiologiques par FRA ANP. Contribution 7N nécessaire pour les différentes études à mener. - Pré-étude radioprotection réalisée par CNEN/IGC.

### Plan du rapport de sûreté

12. Le jury a bien noté la proposition du plan des chapitres radioprotection pour le Rapport Préliminaire de Sûreté. La DPN se prononcera en concertation avec le SEPTEN sur le plan qui sera finalement retenu. (Pilote DPN)

Echéance : octobre 2002

Finalisé.

EDF
BRANCHE ÉNERGIES
CNEN - ISC

CLASSE / NOTE DE REVUE
Type de Document : ECEIG040228

INDICE : ANNEXE 3

A PAGE: 1/1

TITRE DU DOCUMENT :

NOTE DE PRESENTATION DE LA DEUXIEME REVUE DE PROJET RADIOPROTECTION EPR

# **ANNEXE 3**

# **RECAPITULATIF DES POINTS A DISCUTER**

	Points à discuter ou points sensibles
5.1	
5.2	Si certaines exigences de l'EPR Finlande sont différentes de celles de l'EPR France, il sera intéressant de cibler ces différences et de déterminer l'impact sur les études EPR France.
5.3	La revue devra valider le RERPc.
5.4	La revue doit confirmer la pertinence de la justification du terme source et la prise en compte de la diminution des stellites, pour les études de radioprotection.
5.5	L'évaluation du prévisionnel doit être analysée et validée. Par ailleurs, la méthodologie retenue pour les études d'optimisation hors BR et celle retenue pour les chantiers BR devront être validées ainsi que le retour sur la conception. La liste des chantiers à étudier et le planning associé seront validés.
5.6	Le reste à faire pour valider les dispositions retenues concernant l'étude de la protection neutronique doit être validé.
5.7	L'approche présentée pour EPR sur l'aspect propreté radiologique doit être consolidée.
5.8	- La revue doit permettre la validation de la méthodologie d'élaboration du terme source accident qui sera appliquée pour l'ensemble des études d'accessibilité post-accidentelle.
_	- Le reste à faire pour l'étude CHRS doit être validé.
-	Les réponses apportées par FRA ANP et EDF au questionnaire IRSN (sur le chapitre 12 du PSAR) seront examinés, en vue du GP du 01/07/2004